



avec CONVOC
CCAS octobre??
décembre

Nombre d'élus en exercice : 9

Nombre d'élus présents : 5

Quorum : 5

Nombre de votants : 5

PROCES-VERBAL DE SEANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS DE JAULDES

22 septembre 2022

Le Conseil d'administration du CCAS de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien.

Présents : MMES FARGES – GUERIN - LESENNE - POT
M BOIVENT

Excusées : MMES BOISSIER DESCOMBES – LOGEAIS - TRUPHEME -
SCHROEDER

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 22 JUIN 2022
2. POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

La secrétaire de séance est Madame POT.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 22 JUIN 2022

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

2. Points sur les dossiers en cours

- **Dossier concernant le chauffage d'un administré**

Le poêle à bois a été installé. Petite difficulté rencontrée : le conduit de cheminée déjà existant était trop petit pour le tuyau d'évacuation des fumées. Celui-ci a donc été installé à côté de la cheminée. Il reste à installer une ventilation pour aller jusque dans la chambre. Quelques travaux de rénovations ont aussi été réalisés.

- **Sollicitation pour un prêt d'honneur**

Mme BOISSIER DESCOMBES a été sollicitée pendant les vacances pour un prêt d'honneur afin de financer un permis de conduire. La famille ayant déménagé depuis la demande, il n'y a pas de suite.

- **Dossier concernant les difficultés relationnelles d'une administrée avec l'ADMR**

M BOIVENT a été contacté par une administrée cet été présentant des difficultés avec le changement de personnel de l'ADMR. Elle a finalement arrêté d'elle-même la prestation avec l'ADMR et a trouvé une autre solution.

- **Aide amélioration de l'habitat suite perte d'autonomie**

Une administrée a sollicité le CCAS concernant son mari ayant subi une intervention avec perte d'autonomie afin de se renseigner sur les aides dont il pouvait bénéficier pour réhabiliter son logement (travaux de réaménagement de la salle de bain par exemple).

Nous évoquons la PTA : Plateforme Territoriale d'Appui qui peut informer, conseiller et orienter les personnes en perte d'autonomie ou ayant une maladie chronique.

- **Repas de Aînés** : celui-ci est prévu le 25 mars 2023.

La séance est levée à 19h20.

<p>Le Président,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--